Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 067-216700732-20260708-2026070802-DE

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**

**Arrondissement de SELESTAT**

# Commune de CHATENOIS

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 02 juillet 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

**Présents :**
M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoints au Maire
Mmes Marie-Antoinette SYLVESTRE, Anne BEZIER, M. Marc DEYBER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN, Manuel DREISZKER, Mmes Linda ABDELNEBI, Sabrina DUSSOURD, M. Raphaël JEUDY, Mmes Flavie MARTORANA, Justine HUART, MM. Antoine TORTOSA, Laurent BECK, Mmes Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

**Absences excusées :**
Jean-Paul BARTH
Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Anne-Catherine CARL-DORIDANT

## 7. Affaires foncières

**RAPPORTEUR : M. le Maire**

### 7.2. Acquisition parcelle 13 section 26

***DELIBERATION D02072026/02***

La commune souhaite acquérir la parcelle n°13 en section 26 qui correspond à de la forêt en limite de parcelle constructible, cette forêt étant en état précaire et nécessitant une sécurisation que certains propriétaires ne peuvent plus faire.
Cette parcelle appartient aux consorts Kempf qui ont accepté le prix de 35€ de l'are.
La parcelle a une contenance de 4,43 ares.

Après délibération,
Le Conseil Municipal,
**APPROUVE** l'acquisition de la parcelle n°13 en section 26, d'une contenance de 4,43 ares, au prix total de 155,05€ TTC.
**AUTORISE** le Maire à signer tout acte relatif à cette acquisition,
**CONFIE** à Maitre NUSS la gestion de l'acte notarial,
**PRECISE** que les frais sont à la charge de l'acquéreur,
**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2026, C/2117.

Publié le : 10/07/2026 15:08 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/71429

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 067-216700732-20260708-2026070802-DE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 07 juillet 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,

MAIRIE DE CHÂTENOIS Bas-Rhin

Manuel DREISZKER
Le secrétaire de séance,

Publié le : 10/07/2026 15:08 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/71429